

# « VISITE AUX MALADES »

## *Poste en pastorale des malades*

### **Tâches :**

- Visite amicale d'un malade (ou plus)
- Porter la communion à domicile, au nom de la communauté, pour des personnes ne pouvant plus se déplacer.

### **Habilité et compétence :**

- Être une personne à l'écoute, disponible, respectueuse et discrète.

### **Besoins spéciaux :**

- Avoir un moyen de transport et avoir donné son consentement pour identification policière *(filtrage pour votre protection)*

### **Engagement :**

- Le bénévole s'engage à visiter un ou plusieurs malades,
- à lui apporter la Bonne Nouvelle et Et le Corps du Christ (la communion).

Cet accompagnement se fera selon la demande du malade et votre disponibilité,

Une à quatre fois par mois. Cet horaire peut aussi être flexible.

Deux à trois rencontres annuelles supplémentaires vous seront demandées pour un bon suivi et/ou une formation.

### **Formation :**

- La personne bénévole recevra une formation adéquate conformément aux exigences de Vatican II et fera partie d'une équipe de ministres de la communion à domicile.

### **Lieu de travail :**

Les visites se font au domicile du malade.

# « VISITE (AIDE) AUX RÉSIDENCES »

## 2 Postes en pastorale des malades A & B

- Tâches :**
- A** - Animation des Célébrations de la Parole pour certaines résidences au nom de la communauté, pour des personnes ne pouvant plus se déplacer.
  - B** - Aide technique à ces résidences : Ex.Transport de l'Eucharistie, et autre. au nom de la communauté, pour des résidences sans ressource de déplacement

**Habilité et compétence :**

- A B** -Être une personne disponible, respectueuse et discrète.

**Besoins spéciaux :**

- A B** - Avoir un moyen de transport

**Engagement :**

- A** - Le bénévole s'engage à préparer et animer une célébration de la Parole au deux semaines pour environ 30 personnes et plus.
  - À leur apporter la Bonne Nouvelle et le Corps du Christ (la communion).
- B** - Le bénévole s'engage à voir au transport de l'Eucharistie, ou tout autre services entre l'église paroissiale et la résidence désignée et ceci aux deux semaines ou au mois selon le nombre d'inscription.

- Formation :**
- A B** - La personne bénévole recevra une formation adéquate conformément aux exigences de Vatican II et sera en étroite collaboration avec l'agent de pastorale responsable du dossier.

**Bien vouloir communiquer avec Raymond Thibault : 450-677-9114 (224) [rthibault@bellnet.ca](mailto:rthibault@bellnet.ca)**

